

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Gabon-États-Unis: l'Hôtel de ville scelle un mémorandum d'entente avec l'ambassade

LE paraphe et l'échange des documents ont eu lieu, entre la maire de Libreville, Christine Mba Ndutume-Mihindou, et le chargé d'affaires de l'ambassade des États-Unis, Samuel Watson.

JMM

Libreville/Gabon

APRÈS plusieurs années d'essoufflement, la coopération entre la mairie de Libreville et l'ambassade des États-Unis au Gabon reprend du poil de la bête. Cela, au travers de la signature hier d'un mémorandum d'entente relatif à l'établissement conjoint d'un espace public d'informations et d'activités "American corner". À cette occasion, la maire de la commune de Libreville Christine Mba Ndutume-Mihindou n'a pas manqué de remercier le gouvernement de la République à travers son ministère des Affaires étrangères, la mission diplomatique et toutes les personnes de son institution, dont l'adjointe au maire en charge de la Coopération décentralisée, Annie Chrystel Eugénie Limboug Iwenga, et le maire du 4e arrondissement, Axel Jesson Ayenoue, qui ont œuvré à l'aboutissement de cet important projet.

Il importe de dire que le renouvellement de cet accord concer-



La maire de Libreville, Christine Mba Ndutume -Mihindo (d) et le chargé d'affaires de l'ambassade des USA au Gabon, Samuel Watson.

nant " le John Lewis American corner " installé à la bibliothèque municipale de Glass était très attendu par les autorités municipales. Tant les objectifs sont divers et variés à la fois pour la commune que pour le pays tout entier. Il s'agit, notamment, de l'éducation, l'apprentissage de la langue anglaise; la formation continue; la poursuite des études aux États-Unis; l'organisation des ateliers et conférences, des programmes d'échange parrai-

nés par le gouvernement américain; et sur le réseautage et le partage d'informations entre le Gabon et les États-Unis.

En marquant son intérêt pour la matérialisation de ce mémorandum d'entente d'une durée d'un an, l'édile de la capitale y voit un motif de satisfaction, en ce sens que cet accord permettra, aussi bien aux jeunes qu'aux entrepreneurs, d'acquérir une maîtrise de la langue anglaise dans un monde beaucoup plus globalisé.

HAC: un siège vacant depuis près de trois ans!

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

HUIT conseillers membres au lieu de neuf, tel que prescrit par les textes en vigueur. Depuis près de trois ans environ, un siège demeure inoccupé à la Haute autorité de la Communication (HAC). Celui laissé vacant par l'ancien conseiller membre, Lucie Akalane, au lendemain de sa nomination comme juge constitutionnel en septembre 2019.

Une situation qui, à tout le moins, loin d'être une particularité de la HAC, est révélatrice de nombre de dysfonctionnements prévalant au sein de certains services publics. Quoi qu'il en soit, pour ainsi dire, l'autorité administrative et indépendante chargée, entre autres, de réguler le fonctionnement des médias dans notre

pays fonctionne depuis près de trente-six (36) mois en "mode incomplet". Ce qui est pour le moins incompréhensible, quand bien même d'aucuns estiment que cette situation n'altère pas outre mesure le fonctionnement de la HAC. Entendu que, selon eux, le quorum requis pour toute prise de décision en plénière est de cinq conseillers membres. Un quorum ne nécessitant pas la présence des neuf "sages".

Pour autant, il ne faudrait sans doute pas s'en complaire, indiquent plusieurs observateurs. D'autant plus que, selon eux, avec les élections générales (présidentielle, législatives et locales) de 2023, la HAC sera appelée à jouer un rôle primordial. C'est d'ailleurs ce qu'a reconnu le nouveau président de ladite autorité administrative, Germain Ngoyo Moussavou, lors de sa prise de fonction.



Vue des conseillers membres.

Tribune des partis politiques

Calcul politicien!

"Les vieilles habitudes ont la vie dure". Une maxime colant parfaitement au Parti démocratique gabonais (PDG). Plusieurs observateurs et analystes du microcosme politique avaient pensé que l'arrivée de l'universitaire (Département de Sciences politiques de l'UOB) Steeve Nzegho Dieko à la tête du secrétariat général du "parti de masse" allait concourir au changement de paradigme. Que nenni! En effet, de feu Omar Bongo Ondimba à son successeur, Ali Bongo Ondimba, le modus operandi est similaire à l'approche de chaque élection présidentielle. Après l'appel à candidature du "Distingué camarade président", lancé récemment par le membre du Bureau politique, le Pr Mouguiama Daouda, voilà que d'autres hiérarques de cette chapelle politique lui emboîtent le

pas. En atteste la prise de position dans le même sens des militants des provinces de l'Ogooué-Maritime et du Moyen-Ogooué lors de la célébration en différé du 54e anniversaire de l'ancien parti unique. Là-bas la "petite baronnie" pdgiste et les militants de base du cru, à l'unisson, ont appelé de tous leurs vœux à la candidature de leur "champion" à la prochaine élection présidentielle. Un scénario qui va, comme d'habitude, se propager sur l'ensemble du territoire national. C'est ainsi que chaque militant ou militante disposant d'une plateforme va jurer son indéfectible fidélité et loyauté au patron du PDG, qui du reste est statutairement "le candidat naturel de son camp, si tel est son désir".

Très honnêtement, cette formation politique cinquantenaire

a-t-elle besoin d'entretenir de telles méthodes? Qu'est ce qui justifie cette agitation, observable tel le nez sur le visage, du côté de Louis? Ces différents appels à candidature sont-ils désintéressés? Ou relèvent-ils de petits calculs politico-politiciens de leurs initiateurs? Que cache cet élan de l'heure – quand on sait que le leader du PDG boucle son deuxième mandat présidentiel?

Des interrogations non dénuées de pertinence mais qui très certainement ne manqueront pas d'irriter certaines "éminences grises" de Louis et de nombreux militants du "rouleau compresseur".

Yannick Franz IGOHO